

ACCRÉDITATION PROFESSIONNELLE **MSGC®**

**MANAGER SPÉCIALISTE
EN GESTION DES
CONTRATS**



SETYM Canada
International

En partenariat avec

ESG+

École des sciences de la gestion de
l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM)

Pourquoi obtenir une accréditation professionnelle ?

SETYM International et l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)** ont développé cette accréditation professionnelle afin de témoigner des compétences des gestionnaires par la délivrance d'un titre de Manager spécialiste en gestion des contrats (MSGC®). Cette accréditation permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles des collaborateurs actuels et futurs.

Elle constitue un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise approfondie des compétences nécessaires à une gestion rigoureuse et efficace des contrats. Elle atteste également de son engagement à maintenir un haut niveau de professionnalisme et à poursuivre le développement de ses compétences de façon continue dans le domaine de la gestion des contrats. Il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle, l'accréditation MSGC® est renouvelable tous les cinq ans,

Les détenteurs ont le droit d'utiliser le logo et d'accoler l'acronyme à leurs titres dans le cadre de leur exercice professionnel (signature, carte d'affaires, etc.).

Un atout professionnel prestigieux



Manager spécialiste en gestion des contrats

La gestion des contrats publics constitue une fonction stratégique et complexe, au cœur de la performance, de la conformité et de la bonne utilisation des ressources publiques. Le manager spécialiste des contrats publics doit maîtriser l'ensemble du cycle contractuel, anticiper les risques, assurer le respect des obligations des parties et veiller à la performance des contrats dans le respect des principes de transparence, d'équité et de reddition de comptes.

Dans un environnement où les exigences de conformité, de performance et de reddition de comptes sont de plus en plus élevées, la gestion des contrats publics ne peut se limiter au simple suivi administratif des engagements. Elle suppose une capacité à analyser les enjeux, à coordonner les différentes parties prenantes, à documenter les décisions et à intervenir rapidement lorsque surviennent des écarts, des changements ou des situations susceptibles d'affecter l'exécution du contrat. Une gestion rigoureuse contribue ainsi à sécuriser les opérations, à limiter les risques et à favoriser l'atteinte des résultats attendus.



Komlan Sedzro, Doyen de l'ESG UQAM, Aude Clotteau, Directrice ESG+ et développement des affaires de l'ESG UQAM et Larbi Bennouna, Président directeur général de SETYM International

Promouvoir nos managers accrédités

Afin d'accompagner nos managers accrédités dans leur cheminement professionnel et de promouvoir davantage leur profil, SETYM International a mis en place un répertoire web des managers accrédités.

En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées ont accès à ce répertoire public à partir de notre site web. Un outil de recherche avec des filtres par compétences, pays et langue leur permet de contacter des collaborateurs potentiels.

L'équipe marketing et nos représentants profitent de chaque occasion pour faire connaître ce répertoire aux recruteurs.

Consultez le répertoire web des managers accrédités



M. Moustapha DJITTE

Magistrat
Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
Cellule d'Enquêtes, d'Inspection et d'Instruction des
Recours (CGEIR)
Sénégal

Accréditation de MSPP obtenue en novembre 2018.
Langues maîtrisées: Français

[ENVOYER UN MESSAGE](#)

Les accrédités ont [accès à leur profil personnalisé](#) pour consulter les informations concernant leur(s) accréditation(s). Ils peuvent mettre à jour leurs renseignements professionnels et s'ils le désirent, rendre public leur curriculum vitae.

Une référence qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de leurs collaborateurs.

Comment obtenir l'accréditation MSGC® ?

01

Soumettre votre **dossier de candidature**.

02

Sur acceptation, **vous inscrire à l'une des sessions de préparation** à l'accréditation MSGC®. Il s'agit d'un préalable à l'examen.

03

À la fin du séminaire de préparation, répondre aux questions de l'**examen informatisé** (durée de 3h).

THÈMES DE L'EXAMEN

- Fondamentaux et environnement contractuel
- Planification et préparation des contrats
- Rédaction et sécurisation des contrats
- Suivi et pilotage de l'exécution
- Gestion des risques contractuels
- Modifications et gestion des changements
- Résiliation et fin des relations contractuelles
- Prévention et règlement des différends
- Garanties post-contractuelles et clôture
- Conformité, éthique et lutte contre la corruption

La réussite de l'examen requiert une note de passage de 60%.

En cas d'échec, vous avez la possibilité au cours des 2 années suivant l'examen, de venir le repasser 2 fois gratuitement. Puisqu'il s'agit d'un examen supervisé, nous vous offrons 2 options :

- Prendre rendez-vous et vous présenter en candidat libre dans l'un de nos centres;
- Vous inscrire à l'une de nos formations (tous thèmes confondus) et repasser l'examen au cours du séminaire. Les frais de séminaire sont à votre charge.

Passé le délai de 2 ans, il vous faudra déposer un nouveau dossier de candidature.

20%
de rabais

Les managers qui possèdent déjà une accréditation valide bénéficient d'un 20% de rabais sur le coût d'un séminaire de préparation à l'une de nos autres accréditations.

Remise de l'accréditation

L'examen, corrigé par l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle vous décernant le titre de Manager spécialiste en gestion des contrats (MSGC®).

Dossier de candidature

Liste de documents

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner scannés, par courriel, au minimum 8 semaines avant le début du séminaire de préparation :

1

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

L'attestation de votre employeur confirmant votre fonction actuelle et, le cas échéant, vos responsabilités en matière de gestion, suivi, négociation, administration ou contrôle des contrats au sein d'un projet, programme ou d'une institution publique / parapublique de votre pays;

2

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae à jour retraçant l'expérience professionnelle et mettant en évidence les fonctions exercées dans les domaines de la gestion contractuelle, du juridique, des achats, des marchés, de la gestion de projets ou du contrôle. (cumul d'un minimum de 3 ans);

3

LETTRES DE RECOMMANDATION

Deux lettres de recommandation dont au moins une émanant d'une personnalité ou d'un responsable disposant d'une expérience reconnue en gestion contractuelle, juridique, achats, marchés ou gestion de projets.. Ces lettres doivent impérativement être envoyées via le courrier électronique de la personne les ayant rédigées;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de formations, séminaires ou certifications suivis dans les domaines de la gestion des contrats, du droit des contrats, des achats, des marchés, de la gestion des risques ou domaines connexes.

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 150 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

** Un dossier de candidature accepté est valide pour une durée de 2 ans. Dépassé ce délai, un nouveau dossier devra être déposé.*

Critères d'éligibilité

Vous devez, lors de votre inscription au séminaire de préparation, attester que vous occupez actuellement un poste en matière de gestion, suivi, négociation, administration ou contrôle des contrats au sein d'un projet, programme ou d'une institution publique / parapublique de votre pays depuis au moins 3 ans.

Dossier de renouvellement

Liste de documents

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance ? Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce, indéfiniment si vos fonctions actuelles sont toujours liées au domaine.

1

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae à jour mettant en évidence les fonctions exercées et les responsabilités récentes en gestion contractuelle.

2

LETTRE DE RECOMMANDATION

Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;

3

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages, de séminaires ou actions de perfectionnement suivis pendant la période de validité de l'accréditation.

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 250 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

À savoir

**L'ACCREDITATION EST RENOUELABLE
TOUS LES 5 ANS si
VOUS RÉPONDEZ TOUJOURS AUX
CRITÈRES.**

**VOTRE DOSSIER DE
RENOUVELLEMENT DEVRA ÊTRE
COMPLÉTÉ 1 MOIS AVANT LA
DATE D'ÉCHÉANCE.**

**1 MOIS APRÈS
L'ÉCHÉANCE, VOTRE
PROFIL N'APPARAÎTRA PLUS
SUR NOTRE SITE WEB. POUR
RENOUELER, VOUS DEVREZ
ALORS CONSTITUER UN NOUVEAU
DOSSIER DE CANDIDATURE ET VOUS
INSCRIRE À L'UN DES SÉMINAIRES DE
PRÉPARATION À L'EXAMEN.**



CONTACTEZ-NOUS



85 Sainte-Catherine Ouest, 10^e
Montréal, Québec, Canada, H2X 3P4



+1 (514) 939-2200



www.setym.com
setym@setym.com

DEVENEZ

**MANAGER SPÉCIALISTE
EN GESTION DES
CONTRATS**

